



Secrétariat de direction

Céret, le 28 septembre 2023

Affaire suivie par :
Isabelle Panabières

☎ : 04 68 87 92 25 / 04 68 87 12 23
Mél : ce.0660601v@ac-montpellier.fr

31, avenue Michel Sageloli
66400 CÉRET
www.clg-amade-ceret.ac-montpellier.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023**

N° de séance : 1

16 membres présents.

Le quorum étant atteint, Madame FLEURY Florence, Chef d'établissement ouvre la séance à 17h35.

Mme Fleury présente Mme GIL Régine nouvelle adjointe gestionnaire et M. MARIE Franck nouveau directeur adjoint chargé de la Segpa.

Au titre du principe de rotation, Mme le chef d'établissement sollicite les membres du CA pour assurer le secrétariat de séance.

Secrétaires de séance :

**Mme PANABIÈRES Isabelle représentante des personnels ATOS
Et M. MONTÉMONT Sergi représentant des personnels enseignants**

Ordre du jour

I - Questions Pédagogiques

- ✚ Ordre du jour
- ✚ Approbation PV du 4 juillet 2023
- ✚ Autorisation de passation des marchés, contrats et conventions
- ✚ Autorisation de passation des marchés à incidence financière
- ✚ Autorisation de recruter des assistants d'éducation et des remplaçants
- ✚ Attribution des logements de fonction
- ✚ Délégation de signature
- ✚ Conventions

II - Questions financières

- ✚ DBM pour vote
- ✚ Tarifs DP élèves 2023- 2024 (pour information)

III - Questions diverses

- ✚ Organisation oral du Brevet : banalisation des cours
- ✚ Stage élèves de 4^{èmes} et 3^{èmes}

I/ - QUESTIONS PEDAGOGIQUES

En préambule, Mme la Principale rappelle la date des prochaines élections, le vendredi 13 octobre 2023 et informe les membres du CA que la prochaine séance du conseil d'administration se déroulera le mardi 7 novembre.

➤ **Ordre du jour**

L'ordre du jour est maintenu comme annoncé.

➤ **Approbation PV du 4 juillet 2023**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 4 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

Autorisation de passation des marchés, contrats et conventions

Mme Fleury, chef d'établissement, demande l'autorisation aux membres du CA, de passer des marchés, contrats et conventions pour l'année scolaire.

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Approuvé à l'unanimité

Autorisation de passation des marchés à incidence financière

Mme Fleury, chef d'établissement, demande l'autorisation aux membres du CA, de passer des marchés, à incidence financière pour l'année scolaire.

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Approuvé à l'unanimité

Autorisation de recruter des assistants d'éducation et des remplaçants

Mme Fleury, chef d'établissement, demande l'autorisation aux membres du CA de recruter des AED dans la limite du nombre d'ETP alloué à l'établissement pour l'année scolaire.

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Approuvé à l'unanimité

Attribution des logements de fonction

L'attribution des logements de fonction est soumise à l'approbation du CA :

- Messieurs Pla et Ruiz, agent de la collectivité territoriale en COP (Convention d'Occupation Précaire)

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Approuvé à l'unanimité

Délégation de signature

Mme Fleury, chef d'établissement, demande aux membres du CA l'autorisation de délégation de signature pour l'adjointe gestionnaire, Madame GIL.

Cette délégation concerne les achats ne dépassant pas les 800 € HT.

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Approuvé à l'unanimité

Charte d'amélioration de la qualité des repas - Année 2024

Mme GIL, adjointe gestionnaire présente la charte et la soumet au vote des membres du CA.

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Approuvé à l'unanimité

17h45 : Arrivée d'un parent d'élève (APA).

II/ - QUESTIONS FINANCIERES

DBM Prélèvement sur fonds de réserve

Mme GIL demande l'autorisation aux membres du CA pour effectuer un prélèvement d'un montant de 31.080,00 € afin de procéder au remplacement d'un four pour lequel un marché a été réalisé avant l'été 2023.

Une enseignante demande où se trouve le bac de récupération des déchets recyclables ?

Mme Fleury indique qu'il a été retiré en raison de la panne du lave-vaisselle la semaine dernière.

Elle informe le CA que des travaux seront réalisés aux vacances de Toussaint sur la partie service de la demi-pension.

Le bac sera donc remis après les travaux.

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17
Approuvé à l'unanimité

TARIFS DP ELEVES 2023-2024 (pour information)

Le département a décidé d'augmenter les tarifs pour les familles.

De 3,45 à 3,55€.

Ce tarif n'est pas soumis au vote.

III/ - QUESTIONS DIVERSES

Organisation oral du Brevet : banalisation des cours

Mme Fleury, chef d'établissement, demande aux membres du CA l'autorisation de suspendre les cours pour les 6^{èmes} - 5^{èmes} et 4^{èmes} deux mercredis matins après sondage auprès des enseignants.

Oral Blanc : dernière semaine de mars

Cette modalité permet aux élèves de 3^{èmes} de passer leur oral dans les conditions les plus proches de l'examen.

Tous les enseignants disponibles formeront les jurys.

Oral terminal : le mercredi 5 juin

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17
Approuvé à l'unanimité

Un parent d'élève de l'UNAAPE demande si l'organisation du tutorat reste identique à l'année dernière. Mme Fleury répond que la répartition d'HSE pour les tuteurs n'est pas suffisante cette année. Cependant, une organisation du tutorat en petits groupes sera mise en place.

17h58 : Arrivée d'un parent d'élève (UNAAPE).

Stage élèves de 3^{èmes}

Arrêt des dates de stage d'observation 3^{èmes} : du 18 au 22 décembre 2023.
Le Rapport de stage sera évalué et porté sur le bulletin du 2^{ème} trimestre.

Votants : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Approuvé à l'unanimité

Stage élèves de 4^{èmes}

Les élèves de 4^{èmes} sont également concernés par des séquences d'observation en entreprise, en particulier les candidats à la Prépa Métiers qui pourront s'ils le souhaitent, partir en stage au cours du 3^{ème} trimestre.
Proposition : mi-mars 2024. Une période sera arrêtée selon le calendrier des actions pédagogiques/sorties sur cette période.

Votants : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Approuvé à l'unanimité

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mme Fleury, chef d'établissement sollicite l'avis des membres du CA afin que le vote pour les élections des représentants des parents d'élèves se fasse exclusivement par correspondance du 9 au 13 octobre à midi.

L'enveloppe du vote sera à remettre dans l'urne prévue à cet effet qui se trouvera à la loge ou transmise par courrier postal

Le dépouillement se fera en présence des associations de parents d'élèves à midi.

La direction académique évoque un vote numérique à venir ce qui permettrait de libérer les parents pour le dépouillement.

Avis favorable à l'unanimité

La séance est levée à 18h15.

Les secrétaires de séance,



I. PANABIERES

S. MONTÉMONT



Le Chef d'établissement,



F. FLEURY